Comité régional de l'Europe

Soixante-sixième session

Copenhague (Danemark), 12-15 septembre 2016

EUR/RC66/TD/3

6 septembre 2016 160579

ORIGINAL : ANGLAIS

Séance d'information technique, mercredi 14 septembre 2016 13 h 00-14 h 30, salle plénière

Renforcement des laboratoires de santé : une composante essentielle des systèmes d'alerte, de surveillance et de réaction rapides, et l'une des principales capacités nationales du Règlement sanitaire international (2005)¹

Contexte général

Lors de la Cinquante-huitième Assemblée mondiale de la santé, en mai 2005, les États membres de l'OMS ont adopté, dans la résolution WHA58.3, le Règlement sanitaire international (RSI) (2005), qui est entré en vigueur en juin 2007. L'objet et la portée du RSI (2005) consistent à « prévenir la propagation internationale des maladies, à s'en protéger, à la maîtriser et à y réagir par une action de santé publique proportionnée et limitée aux risques qu'elle présente pour la santé publique, en évitant de créer des entraves inutiles au trafic et au commerce internationaux ». Le RSI (2005) exige que les États membres de l'OMS se dotent des capacités nationales nécessaires pour déceler les éventuelles urgences de santé publique de portée internationale, enquêter sur ces dernières et faire rapport à la communauté internationale par l'intermédiaire de l'OMS.

Des services de laboratoire fiables et accessibles, pouvant fournir des résultats en temps opportun, sont une composante essentielle des capacités de surveillance d'un pays afin de pouvoir mener rapidement des actions de santé publique. Dans un certain nombre de pays, la performance des laboratoires est entravée par différents obstacles, comme les problèmes liés au personnel, à l'approvisionnement, à la gestion de la qualité, à la gestion des risques biologiques, au transport des échantillons, à la coordination et au financement.

Le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe fournit un soutien aux réseaux des laboratoires chargés des programmes de lutte contre plusieurs maladies et des systèmes d'intervention d'urgence, par le biais de son réseau et des centres collaborateurs de l'OMS. L'initiative « De meilleurs laboratoires pour une meilleure santé » est une

¹ Règlement sanitaire international (2005). Deuxième édition. Genève, Organisation mondiale de la santé, 2005 (http://www.who.int/ihr/publications/9789241596664/fr/).

EUR/RC66/TD/3 page 2

approche axée sur l'ensemble du secteur et sur les systèmes de santé dont le but est de renforcer les services nationaux de laboratoire.

Objectifs

Les objectifs de cette réunion d'information sont :

- d'apporter des précisions sur le rôle des services de laboratoire au regard du RSI
 (2005) et de fournir une vue d'ensemble des actions menées par l'OMS pour
 renforcer les capacités des laboratoires nationaux dans la Région européenne;
- d'échanger les données d'expérience nationales et les modèles de bonnes pratiques pour le renforcement des laboratoires ;
- de discuter de la nécessité d'un appui politique en faveur d'un cadre pour le renforcement des capacités des laboratoires aux niveaux national et régional, en tant que préalable à la mise en œuvre du RSI (2005) et à la préparation nationale aux situations d'urgence.

Programme provisoire

Durée	Sujet/orateur
25 min	 Allocution de bienvenue et présentation générale par le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe Thomas Hofmann Conseiller technique, préparation aux situations d'urgence ayant des conséquences sanitaires et riposte Division des maladies transmissibles et de la sécurité sanitaire Caroline Brown Chef du programme de la grippe et des autres pathogènes respiratoires Division des maladies transmissibles et de la sécurité sanitaire
30 min	Exposés des États membres – À confirmer –
25 min	 Table ronde Quelles sont les problématiques et les lacunes en matière de capacités des laboratoires ? Quel type de soutien les États membres demandent-ils à l'OMS pour remédier aux lacunes dans ce domaine ? Quels points essentiels devraient figurer dans un cadre sur le renforcement des capacités des laboratoires dans la Région européenne de l'OMS ?
10 min	Résumé et annonce des prochaines étapes par le président

= = =